



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation économique des « Restos du cœur »

Question écrite n° 4050

Texte de la question

Mme Caroline Janvier alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de crise que traversent les « Restos du cœur » en cette fin d'année 2022. La guerre en Ukraine n'a épargné personne, pas même les « Restos du cœur », qui manquent de certains produits du fait de leur faible réapprovisionnement et devraient voir le nombre de bénéficiaires augmenter de 12 %. De plus, les « Restos du cœur » sont confrontés depuis avril 2022 à une augmentation de 15 à 20 % de leurs dépenses, notamment en matière d'énergie. Les familles monoparentales, principalement les mères, sont aujourd'hui surreprésentées et font face à une augmentation importante des prix de produits essentiels comme les couches, le lait, les petits pots... L'une des revendications des « Restos du cœur » est que le Gouvernement transforme la réduction d'impôt accordée aux donateurs en un crédit d'impôt plus avantageux fiscalement. Elle souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour aider le milieu caritatif à pérenniser son action dans le temps.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4050

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 décembre 2022](#), page 6159

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)